

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1929)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

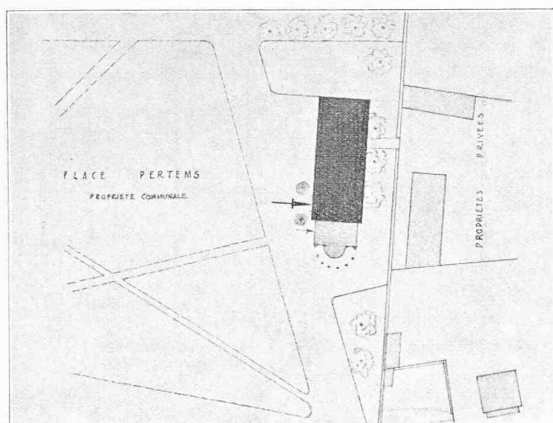
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

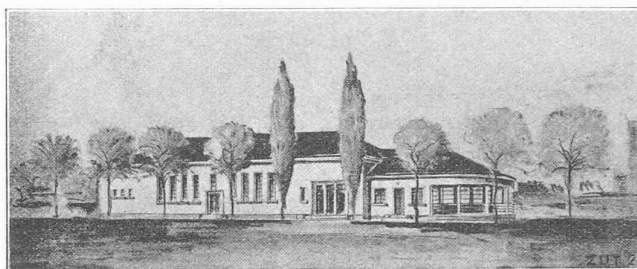
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR UNE GRANDE SALLE, A NYON



Plan de situation. — 1 : 2000.



III^e prix :
projet N° 17 b, de M. Teyssiere,
architecte, à Rolle.

d'arc, au 106 et 13 m au 105, en employant double rang de moellons d'appareil. Lors de ces réfections, on put constater la nature de la poussée anormale exercée sur ces 2 anneaux.

Un lit gras, presque vertical, traversait les terrains obliquement à l'axe du tunnel, orienté N. O—S. E. et un décrochement des masses y apparaissait nettement. Il s'en est donc peu fallu que l'éboulement initial du 103 n'ait pris une ampleur exceptionnelle. (A suivre.)

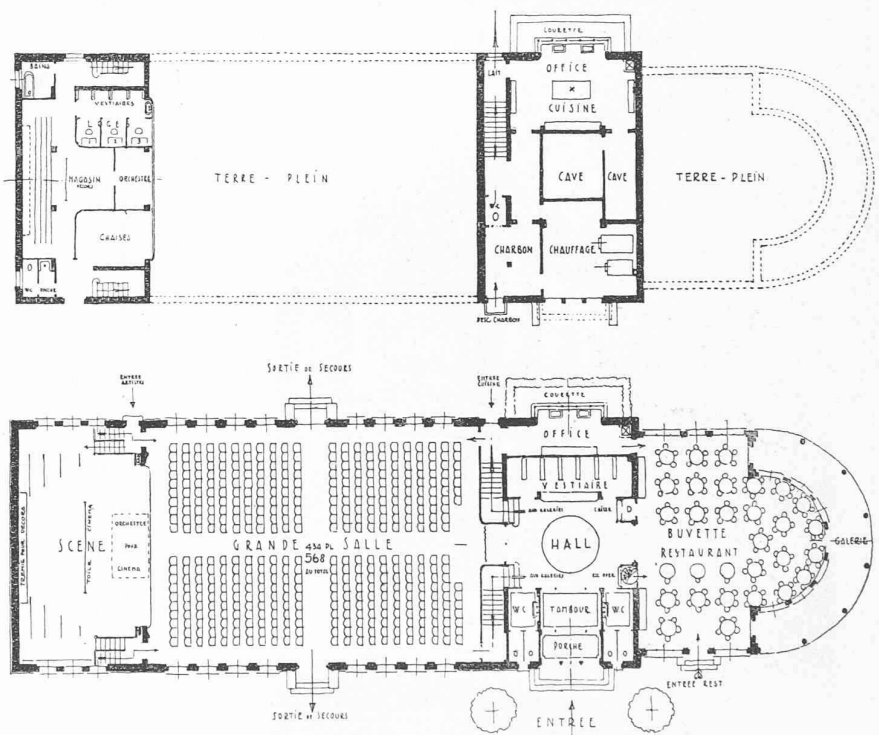
Concours d'idées pour la construction d'une grande salle, à Nyon.

(Suite et fin.)¹

N° 17 bis. — Bon plan de situation. Projet simple et condensé. La disposition du plan du rez-de-chaussée est très bonne. L'escalier de la cabine du cinéma en emprise sur le vestibule est mal placé. Les façades manquent d'étude et sont mal ordonnées. — Cube : 4472 m³.

N° 22. — Bonne disposition du plan de situation. L'aménagement du restaurant sous la salle est discutable, mais ce parti est bien étudié. Le boulingrin, ou jardin en contre-bas pour dégager le restaurant, est ingénieux mais nécessite quelques travaux extérieurs et serait d'un entretien coûteux. Les W.C. en sous-sol, sous le perron d'entrée, sont étriqués et mal éclairés par des larmiers qui ne sont pas même indiqués en façade. — La scène est insuffisante. L'architecture des façades est bonne et bien étudiée, cependant la porte d'entrée n'est pas dans le caractère du reste de l'édifice. L'inclinaison de la galerie ne permet pas une bonne vision de la scène ou de l'écran. — Cube : 3752 m³.

N° 6. — Bonne étude du plan du rez-de-chaussée. La disposition du restaurant avec portique en tonnelle est intéressante mais ne convient pas dans le cas particulier, le restaurant n'étant exploité qu'occasionnellement. Le caractère du



Plans au 1 : 400.

bâtiment conviendrait mieux à un édifice placé au bord du lac. Les façades sont agréables mais expriment beaucoup plus un restaurant qu'une grande salle communale. — Cube : 4151 m³.

Le jury classe les cinq projets retenus dans l'ordre suivant :

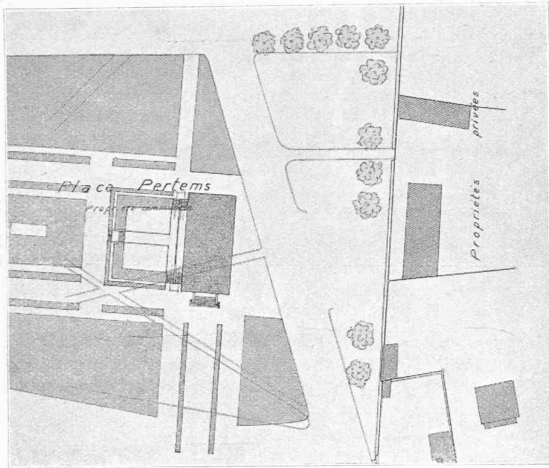
- 1^{er} rang N° 18
- 2^{me} rang N° 12
- 3^{me} rang N° 17 bis
- 4^{me} rang N° 22
- 5^{me} rang N° 6

Il décide de répartir la somme de 3000 francs, dont il dispose, en quatre primes et d'accorder au projet N° 6 une mention.

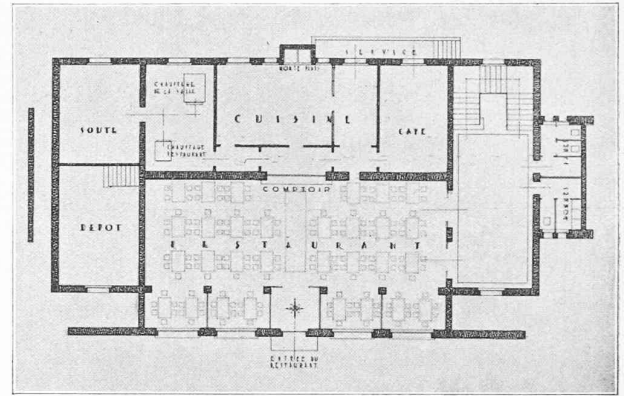
- 1^{er} prix, N° 18 1000 francs
- 2^{me} prix, N° 12 900 francs
- 3^{me} prix, N° 17 bis 600 francs
- 4^{me} prix, N° 22 500 francs

¹ Voir le *Bulletin technique* du 12 janvier 1929, page 6.

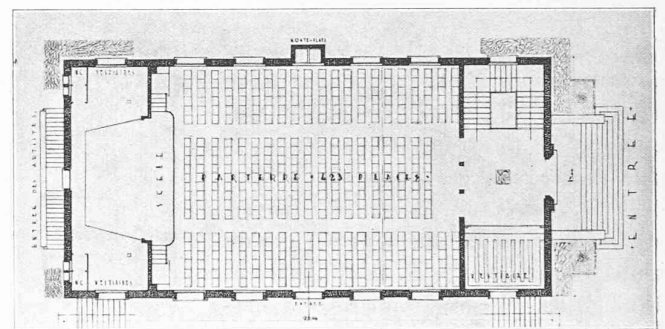
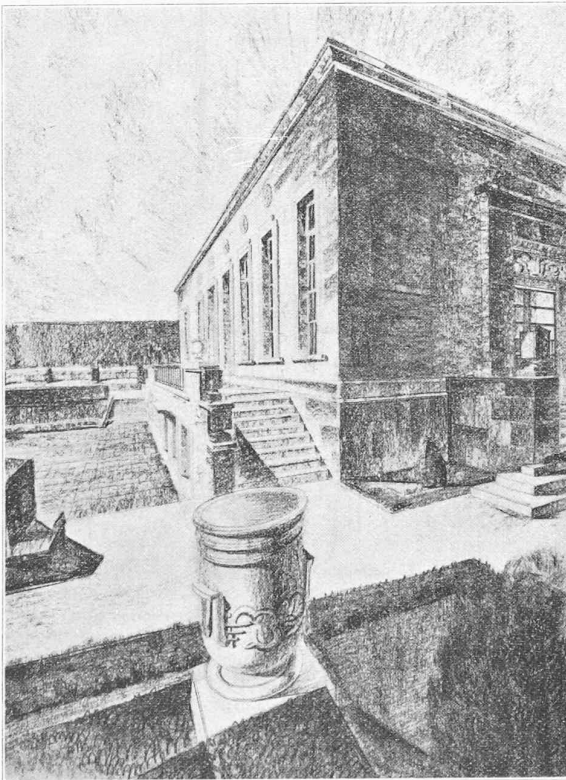
CONCOURS POUR UNE GRANDE SALLE, A NYON



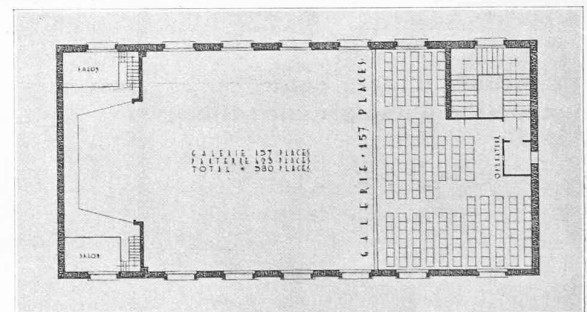
Plan de situation. — 1 : 2000.



Plan du sous-sol. — 1 : 400.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.



Plan de l'étage. — 1 : 400.

IV^e prix : projet N° 22, de MM. *Pache et Pilet*,
architectes, à Lausanne.

L'ouverture des enveloppes cachetées, jointes aux projets primés, fait connaître les noms des auteurs, qui sont :

- 1^{er} prix, projet N° 18, M. A. *Laverrière*, architecte, Lausanne
2^{me} prix, projet N° 12, M. *Louis Genoud*, architecte, Nyon.
3^{me} prix, projet N° 17 bis, M. *Teyssière*, architecte, Rolle.
4^{me} prix, projet N° 22, MM. *Pache et Pilet*, architectes, Lausanne.

Le jury estime qu'aucun des projets primés ne peut être recommandé pour l'exécution ; l'examen du concours lui permet de conclure que l'étude du projet définitif devra être faite en situant le bâtiment à l'ouest de l'Avenue et dans l'axe de la Place de fête.

Cette disposition permettra, sans être gênée par la circulation, l'utilisation simultanée de la Place de fête et de la

Salle. Elle permettra, en outre, de conserver la Salle de gymnastique actuelle.

Le jury : CH. THÉVENAZ, G. MERCIER, ROSSET, L. TECON, E. BONZON.

Les tendances de l'architecture et de l'urbanisme.

Dans l'*Architectural Review* de décembre dernier, deux architectes célèbres, MM. *Le Corbusier*, de Paris, et *Michael Rosenauer*, de Vienne, exposent, dans deux articles du plus vif intérêt (celui de M. Le Corbusier est *en français*) leur conception des principes de l'architecture et de l'urbanisme. Ces exposés sont précédés d'une note où le rédacteur en chef de la grande revue anglaise dégage les thèses essentielles de chacun des deux auteurs et en souligne les incompatibilités.